



**NOVEMBRE 2014**

## **3<sup>èmes</sup> JOURNÉES INTERNATIONALES DE LA RECHERCHE EN MILIEU PÉNITENTIAIRE**

### **CRIMINOLOGIE et PRATIQUES PÉNITENTIAIRES :**

**une voie vers la professionnalisation  
des acteurs ?**

#### **Ouverture du colloque par Philippe Pottier, directeur de l'Enap**

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

Merci à vous d'être venu participer, comme auditeur ou comme intervenant, à ces 3<sup>èmes</sup> journées internationales de la recherche en milieu pénitentiaire, qui deviennent maintenant une tradition à l'Enap sous la forme d'un colloque annuel.

Ce colloque vise à proposer des éclairages sur les modèles de savoir mobilisés dans les pratiques pénitentiaires à l'étranger et en France. Dans quelle mesure les recherches criminologiques y orientent-elles les méthodes d'évaluation et de prise en charge des condamnés ?

Il sera question de méthodes et d'outils d'évaluation et de prise en charge, à l'étranger et en France, en se concentrant sur ce qui est innovant, considéré comme efficace ou, au contraire, ce qui est sujet à débat ou à critiques.

Tout cela pour permettre d'interroger avec pertinence les exigences et les besoins en recherche et en formation dans ces différents domaines.

Il ne faut jamais perdre une occasion de réfléchir. C'est une nécessité dans nos professions, ça l'est évidemment pour l'école de formation des personnels pénitentiaires.

Au cours de ces deux dernières années, la réflexion aura été assez intense en France, avec la préparation puis la tenue de la conférence de consensus sur la prévention de la récidive ainsi que la préparation et la discussion du projet de loi devenu la loi du 15 août 2014 « relative à l'individualisation des peines et renforçant l'efficacité des sanctions pénales ».

Le titre même de cette loi signifie une évolution importante dans la manière de penser la peine. On y trouve le mot « efficacité » ce qui n'est pas rien. Comment rendre les sanctions pénales plus efficaces dans une perspective d'individualisation de la peine, telle que définie dans l'article 24 de cette loi qui modifie ainsi l'article 707 du code pénal :

« Le régime d'exécution des peines privatives et restrictives de liberté vise à préparer l'insertion ou la réinsertion de la personne condamnée afin de lui permettre d'agir en personne responsable, respectueuse des règles et des intérêts de la société et d'éviter la commission de nouvelles infractions.

Ce régime est adapté au fur et à mesure de l'exécution de la peine, en fonction de l'évolution de la personnalité et de la situation matérielle, familiale et sociale de la personne condamnée, qui font l'objet d'évaluations régulières. »

Comment être efficace dans cette visée-là ?

Nous avons des repères, en particulier ceux des règles européennes de probation. Mais nous ne pouvons nous passer de recherches visant à perfectionner, encore et toujours, nos pratiques. Ce travail n'aura pas de fin, tant il est lié à l'évolution de nos sociétés, de nos cultures, et de nos connaissances.

Nous ne visons pas avec nos colloques à l'Enap à rechercher les solutions idéales et définitives, mais plus modestement, plus sûrement aussi, à réfléchir à comment faire mieux ici et maintenant, dans le monde tel qu'il est.

C'est bien pour cela que nous avons développé depuis 15 ans maintenant un service de recherche au sein de l'école, ce qui n'est pas si courant mais nous semble important et même indispensable. Vous allez au cours de ces deux jours rencontrer des chercheurs, des praticiens, certains venant de loin, et même du plus loin possible, de la Nouvelle-Zélande – ce qui me réjouit personnellement beaucoup, ceux qui me connaissent savent mon attachement à l'Océanie. Vous entendrez des propos qui seront parfois en phase, parfois divergents.

Pour définir dans quelle recherche nous nous situons, car il y a bien des modes de recherche différents, je vous livre cette phrase du très grand mathématicien Misha Gromov :

« Une accumulation de faits n'est pas plus une science qu'un tas de pierres n'est une maison ».

Ici nous cherchons, modestement mais avec ambition, à rassembler les pierres pour construire la maison.